

Pour un socialisme écologique

Contribution générale du pôle écologique du Parti socialiste

Contribution déposée par : Nicole BRICQ (77) Sénatrice ; Christophe CARESCHE (75) Député ; Geneviève GAILLARD (79), Maire de Niort, Députée ; Jean-Patrick GILLE (37) 1er fédéral, Député, Adjoint au Maire ; Géraud GUIBERT (72) Responsable National ; Jean LAUNAY (46) Député ; Roger LERON (26) Ancien député ; Eric LOISELET (52) 1er fédéral ; Philippe PLISSON (33) Député ; Bruno REBELLE (93) Conseiller Municipal ; Maurice RONAI (75) Délégué National ; Benoit THIEULIN (75) Secrétaire de section ; Philippe TOURTELIER (35) Député ; Thierry WAHL (92) Délégué National.

Les noms des « **premiers signataires** » de la contribution se trouvent sur <http://poleecologiquedups.typepad.fr/>.

Sommaire

I Prendre toute la mesure des bouleversements du monde	3
Un changement structurel aux conséquences radicalement nouvelles.....	4
Une nouvelle donne pour le projet des socialistes.....	5
II Répondre à l'urgence sociale et écologique par une transformation radicale du mode de développement.....	7
1 ^{ère} orientation : un effort massif et coordonné pour préparer l'après pétrole.....	7
2 ^{ème} orientation : un nouveau mode de production et de distribution, écologique et solidaire	9
3 ^{ème} orientation : une société de la connaissance ouverte stimulée par le principe de précaution	10
4 ^{ème} orientation : une préparation de l'avenir lucide, ambitieuse et solidaire....	12
5 ^{ème} orientation : une nouvelle fiscalité écologique et progressive	13
6 ^{ème} orientation : un nouveau mode de consommation : qualité, proximité, propriété partagée, recyclage, durabilité	14
7 ^{ème} orientation : la démocratisation indispensable des institutions.....	15
8 ^{ème} orientation : le citoyen au cœur de services publics efficaces	16
9 ^{ème} orientation : la prévention et la cohésion sociale au cœur de la protection	17
10 ^{ème} orientation : de nouveaux droits pour de nouvelles libertés	17
III Une nouvelle régulation mondiale et une Europe socle de nouvelles règles	18
Le renforcement et la modification des mécanismes mondiaux de régulation .	18
Le rééquilibrage de la propriété intellectuelle.....	19
L'Europe comme socle de nouvelles règles sociales et environnementales	20
IV Une stratégie : un Parti de toute la gauche, qui renoue avec une vraie démocratie	21
Un parti de toute la gauche	22
Un fonctionnement profondément rénové.....	22

Un congrès est souvent qualifié d'historique, parfois avant même d'être tenu. Celui de Reims le sera à coup sûr, non en fonction d'ambitions individuelles multiples et évidemment respectables, mais pour une raison simple : **le monde et nos sociétés ont à faire face à une crise de nature nouvelle, sans précédent, qui nécessite pour notre Parti une transformation profonde de ses modes de pensée et de raisonnement.**

Notre Parti s'est depuis un siècle construit à partir de la question sociale. Celle-ci est plus que jamais présente aujourd'hui. Les prix prennent l'ascenseur alors que les salaires suivent l'escalier. La précarité et le chômage laissent nombre de nos concitoyens au bord de la route. Les atteintes à l'école et aux services publics se multiplient. Il est impossible pour beaucoup de choisir la façon dont ils veulent vivre.

Mais ce qui est nouveau, et encore insuffisamment pris compte, réside dans **l'éclatement simultané d'une crise structurelle majeure, celle de l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables**, avec quatre composantes toutes aussi fortes et durables, **écologique, climatique, énergétique et alimentaire.**

Notre monde connaît à nouveau les émeutes de la faim. Il voit se multiplier les catastrophes climatiques, qui créent une nouvelle catégorie de réfugiés. Le fondement de son économie depuis plusieurs décennies, le pétrole, est en voie d'épuisement. L'imprévoyance de son système politique et économique menace la survie même de l'espèce humaine.

Cette situation bouleverse la donne, de manière d'autant plus spectaculaire qu'elle succède à une période de bas prix de l'énergie et à de surproductions agricoles. La perception de la gravité de la situation en a été jusqu'à présent faussée.

Nos sociétés ont vécu depuis les révolutions industrielles sur le schéma d'une utilisation croissante, sans retenue et très bon marché des ressources naturelles de la planète. Ce schéma est aujourd'hui obsolète.

Cette rupture est porteuse de changements profonds de l'organisation de nos vies et du fonctionnement du système économique. Les caractéristiques actuelles de la mondialisation vont inévitablement évoluer fortement, de même que les méthodes et les priorités dans la lutte contre les inégalités. Si rien n'est fait, c'est la démocratie elle-même qui serait fragilisée et menacée. L'Histoire nous enseigne que la raréfaction des ressources entraîne violences et guerres civiles et internationales, auxquelles les valeurs fondatrices de la démocratie ne résistent pas.

Notre responsabilité est immense. Porteurs des valeurs de progrès social, de régulation publique, d'épanouissement de la citoyenneté, d'émancipation humaine, les socialistes ont le devoir **d'aborder frontalement la nouvelle donne qui voit se conjuguer la crise sociale et la crise écologique**, plutôt que de se complaire dans des débats du passé.

*

Un an après l'élection présidentielle, le masque est tombé. Pour ceux qui ont pu se laisser prendre un temps par le discours de bonimenteur du candidat Sarkozy, l'espérance a disparu. **Mais cet espoir ne s'est pas reporté sur les socialistes.** Nous restons peu entendus et peu compris, incapables d'incarner une véritable alternative au niveau national. Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas. La plupart des social-démocraties européennes sont aujourd'hui en situation de doute et d'incertitude. Les modes d'intervention traditionnels de la gauche sont à repenser : la redistribution ne corrige plus les inégalités, la protection sociale et les services publics sont remis en cause.

En lançant le Grenelle de l'environnement, le Président Sarkozy a entretenu un temps l'illusion qu'il allait, lui, s'occuper de la « maison qui brûle ». Un an après, force est de constater que le passage à l'acte est toujours différé. **Le sarkozysme, de toute évidence, n'est pas écologique.**

Ce n'est pas seulement dû à l'absence de moyens, abondamment mise en évidence, à commencer par nos parlementaires, mais, aussi, et profondément à une **absence d'éthique.** Le développement durable repose sur l'énonciation de valeurs, d'idées auxquelles ont croit indépendamment des circonstances, ayant vocation à déboucher sur une articulation de comportements à la fois individuels et collectifs. Cette dimension morale

apparaît clairement si l'on considère que le développement durable « parle » pour trois sujets auquel la démocratie (quelle que soit sa forme), ou même n'importe quelle expression de la souveraineté, ne donne pas de parole publique et ne confère aucun droit : la planète en tant que système écologique où s'épanouissent la vie, l'humanité présente et l'humanité future.

Ces trois sujets sont au cœur de la définition même du développement durable, c'est-à-dire « *du mode de développement qui ne compromet pas le droit des générations futures de répondre à leurs propres besoins* », selon la définition classique du rapport Brundtland.

Ces trois sujets et l'éthique qu'ils appellent sont totalement absents du projet sarkozyste. Ceci permet de comprendre pourquoi le passage à l'acte ne s'opère pas : sans éthique, il n'est en effet pas possible à ce gouvernement de choisir entre les différents intérêts qui s'expriment. L'absence de fondement éthique un tant soit peu solide dans les suites du Grenelle se lit dans **l'absence de choix** qui le caractérise.

Le discours de Nicolas Sarkozy sur le Grenelle est vide de politique par excès de consensualisme, et se condamne ce faisant à l'inefficacité. On peut en prendre la mesure à travers un bref aperçu de l'absence de choix du gouvernement :

- les agriculteurs sont à peine contraints de procéder à la réduction de leurs épandages de pesticides (« si possible », comme il a été dit) mais voient confirmer l'engagement français en faveur des agro carburants dont on sait qu'ils causent plus de dommages qu'ils n'en évitent.
- les constructeurs – et les utilisateurs – de voitures s'en tiennent à un objectif de rejet de 130 g de dioxyde de carbone par kilomètre qui correspond déjà aux normes des véhicules en cours de développement, et bénéficient d'une perspective aff(ri)olante à travers les primes à la substitution.
- surtout, le secteur énergétique, dont on aurait pu croire qu'il serait appelé à un effort spécifique, est par construction épargné puisque l'objectif éminemment politique d'un découplage entre croissance et énergie est resté informulé.

Ne rien choisir, c'est renoncer à faire de la politique, ou choisir de faire celle des groupes d'intérêt dont la préoccupation n'est évidemment pas de prendre en compte les trois sujet évoqués plus haut.

En opposition au sarkozysme, notre objectif, aujourd'hui est de **clarifier, sur la base d'une ligne politique cohérente, le sens que nous voulons donner à notre action**. Nous devons être capable de formuler des propositions alternatives, réalisables et cohérentes, adaptées à la fois aux préoccupations de nos concitoyens et à la situation du monde et de notre pays.

Il y a une **véritable attente de délibération collective et de refonte d'un projet crédible** chez les militants comme chez les Français. La revitalisation démocratique du parti, à partir de vrais débats argumentés, est une urgence. **Ce doit être la première priorité de notre congrès** : remettre le Parti au travail afin que les trois prochaines années nous préparent à l'alternance.

I PRENDRE TOUTE LA MESURE DES BOULEVERSEMENTS DU MONDE

Des changements climatiques à l'érosion massive de la biodiversité, de la hausse des prix des hydrocarbures à celle des produits alimentaires, nous traversons une crise majeure. Ce bouleversement doit conduire à une redéfinition profonde de notre ligne stratégique et programmatique.

Un changement structurel aux conséquences radicalement nouvelles.

Le capitalisme, dominé par une logique financière implacable, a connu dans son histoire de nombreuses crises. La mise en concurrence généralisée et les exigences de rendement provoquent régulièrement l'émergence de bulles spéculatives, comme nous le constatons depuis quelques mois dans l'immobilier aux Etats-Unis. Mais il n'a jamais connu dans son histoire la conjugaison simultanée de quatre crises structurelles ayant pour origine commune l'empreinte excessive des activités humaines sur les ressources non renouvelables de la planète.

Ces crises viennent de loin, elles vont durer. Elles sont la conséquence de l'accroissement démographique sur la planète (7 milliards d'habitants !!) et du mode actuel de développement.

La crise écologique n'en est pas à ses premières manifestations. De la réduction accélérée du nombre d'espèces à la pollution de l'eau ou de l'air, en passant par les effets sur la santé des pollutions accumulées au fil du temps, les symptômes s'accumulent.

Les fondements de la crise climatique sont présents depuis de nombreuses années. Elle est dorénavant mieux connue, en particulier grâce aux travaux du Groupe International d'Experts sur le Climat. Ses effets commencent à devenir directement perceptibles, des tempêtes aux inondations en passant par une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, les modifications de comportement et les migrations d'espèces végétales et animales.

La crise alimentaire était parfaitement prévisible si on considère l'accroissement du nombre d'habitants sur la planète, la désertification des sols, la dégradation de la fertilité d'au moins un quart des terres utilisables dans le monde et l'émergence de programmes disproportionnés de mise en culture de plantes pour les agrocarburants.

Quant à la crise énergétique, elle était aussi parfaitement annoncée, sans que rien, depuis la « sortie » du 2nd choc pétrolier ne soit venu en prévenir les conséquences. Le 3^{ème} choc pétrolier survient, sa portée sera immense. Le baril vaut plus de 140 dollars contre 20 dollars en 1999. Certains experts prévoient que son prix augmentera jusqu'à 200 \$ avec, à court terme, des effets majeurs sur l'économie mondiale. Cette hausse de prix traduit le début de l'épuisement progressif des ressources pétrolières. Elle est due à la demande en forte croissance des grands pays en situation de décollage économique, comme l'Inde et la Chine, mais aussi à la diminution des découvertes de gisements, à l'accroissement de leurs coûts de mise en valeur, et à la spéculation sur les marchés que ces facteurs entraînent.

Au niveau mondial, cette situation va **générer de graves déséquilibres**. Les pays pauvres, frappés de plein fouet par l'inflation énergétique et alimentaire, auront des difficultés accrues pour satisfaire les besoins les plus élémentaires de leurs populations, ce qui met en danger non seulement leur économie, mais aussi la démocratie. Grâce à l'augmentation très importante de leurs ressources financières, les grands pays producteurs, tels que les pays du golfe arabe ou la Russie, vont disposer de ressources considérables leur permettant d'investir massivement dans l'économie mondiale, ce qui risque de fragiliser des pans entiers d'activités de nos économies. Quant aux pays de la zone euro, ils vont en 2008 dépenser 4 % de leur produit intérieur pour acheter du pétrole, contre 1% en 1999, ce qui les obligera à consacrer à ces dépenses la quasi-totalité de leur accroissement annuel de richesses (prévu à 1,7 % cette année).

L'onde de ce nouveau choc aura plusieurs conséquences fortes par rapport à ce que nous avons connu depuis plusieurs décennies :

- elle conduit au **renforcement des inégalités** non seulement entre les différentes régions du monde mais aussi à l'intérieur de tous les pays. Elle aura notamment pour conséquences d'accroître les inégalités de revenus ou de pénaliser ceux qui habitent en zone rurale et en grande banlieue et ne peuvent réduire l'utilisation de leurs véhicules ou ceux qui ne peuvent pas prendre en charge l'amélioration de l'isolation thermique de leur logement ;
- elle confirme **le caractère insoutenable de la mondialisation dans ses formes actuelles**, compte tenu notamment de l'accroissement du coût des

transports, et rend d'autant plus indispensable une politique volontariste de relocalisation des activités ;

- elle risque de **peser durablement sur le pouvoir d'achat** du fait de la hausse des prix des produits importés. Ceci rend d'autant plus nécessaire à la fois une évolution du partage de la valeur ajoutée au profit des salariés, un effort accru de productivité et une pénalisation plus forte des phénomènes de rente, dont la situation des compagnies pétrolières est un exemple parmi d'autres.

Les quatre crises conjuguées imposent de changer de logique, en **donnant la priorité à une diminution des prélèvements sur les ressources non renouvelables** de la planète. Si nous n'y parvenons pas, nous risquons de nous enfoncer dans un monde de plus en plus dur, notamment, pour les plus faibles, avec une multiplication des dommages causés par les chocs climatiques, environnementaux et énergétiques. Un monde va disparaître, le nouveau n'a pas encore émergé. Un **changement de civilisation est engagé. Il appelle à la créativité et à la solidarité afin que la charge de la transition soit répartie de manière juste.**

Une nouvelle donne pour le projet des socialistes

Ces dernières années, les socialistes ont évoqué les questions énergétique et climatique à partir d'un diagnostic souvent juste. Mais, reconnaissons que, au-delà de la place nouvelle accordée à ces questions dans nos textes, **peu de conséquences pratiques en ont été tirées.**

Les deux chocs pétroliers des années 70 ont été imputés au cartel de l'OPEP et à l'instabilité politique au Proche-Orient sans en tirer d'autres conclusions. Nous n'avons pas su, en particulier lorsque nous étions en responsabilité, **préparer le pays à la mutation énergétique et écologique.**

La crise écologique est restée une préoccupation secondaire appelant des réponses sectorielles. Celles-ci sont d'ailleurs reléguées au second plan dès qu'elles sont en contradiction avec d'autres priorités. La crise écologique est considérée comme un point parmi d'autres dans notre projet que nous pouvons aisément sous-traiter.

Cette attitude n'est plus possible. Le fait de vivre dans un monde aux ressources limitées n'est certes pas en soi un changement. La conscience de la rareté présente ou future de certaines ressources, comme les terres fertiles ou le pétrole, n'est pas récente. Depuis le siècle dernier, elle a servi de moteur aux efforts d'innovation et de productivité du système économique. Les manifestations actuelles de la crise écologique sont suffisamment spectaculaires pour nous mettre face à nos responsabilités.

Le coût de la dégradation de notre environnement et de notre empreinte écologique sur la planète est dorénavant directement perceptible par chacun d'entre nous.

L'impact des quatre crises pèse lourdement sur les inégalités. **Plus on est riche, plus on contribue à la pollution et moins on y est exposé.** Les plus hauts revenus dépensent et consomment en effet davantage et disposent des moyens de se protéger des atteintes à l'environnement.

- Ce sont d'abord les populations les plus fragiles qui sont et seront les premières et les plus lourdement touchées par un accès insuffisant à l'eau ou à une alimentation de qualité, une moindre protection vis-à-vis des catastrophes naturelles, un accroissement des pollutions locales de l'air et du réchauffement global. L'importance croissante de la dépense énergétique dans le budget des ménages aggrave les inégalités entre les personnes, les territoires, les situations professionnelles.

C'est pourquoi on ne résoudra, dans la durée, la crise écologique et énergétique qu'en intégrant les différentes situations sociales et citoyennes. La mutation du système énergétique ne se déroulera dans de bonnes conditions que si son coût est équitablement partagé et si chacun se sent impliqué. Autant il est essentiel d'aller au plus vite pour préparer l'après pétrole, autant il est nécessaire de permettre à nos concitoyens les plus touchés d'y faire face. Toute mesure générale serait aveugle dans son efficacité et irait à l'encontre des objectifs sociaux et écologiques recherchés.

L'urgence sociale et l'urgence écologique sont ainsi liées, chez nous comme dans le monde entier. On ne pourra plus traiter l'une sans s'intéresser à l'autre. Les socialistes, qui se sont construits autour des grandes conquêtes démocratiques et des grands combats sociaux ont le devoir d'intégrer le progrès social et l'exigence écologique, sur la base d'analyses et de propositions qui leur soient propres.

Chacun sait qu'il n'y a pas de mesures miracles. Une action de longue haleine est nécessaire: il nous faut gérer et préparer la transition d'un monde à un autre. Mais cela suppose que la préparation de l'après pétrole soit mise au cœur de la politique économique et sociale. Les socialistes, pour reprendre la voie de la réduction des inégalités, ont à proposer la **conquête de nouveaux droits sociaux et environnementaux**.

A l'heure où le collectif se dissout dans l'effondrement des solidarités construites à la faveur des luttes sociales du XXème siècle, la conjugaison des quatre crises repose la question du collectif et des solidarités, dans des termes radicalement nouveaux. Pour certains, les plus aisés, la question de consommer moins pour assurer l'avenir collectif va se poser avec acuité. La satisfaction légitime des besoins des moins aisés, tout en veillant, là aussi à assurer l'avenir collectif, conduit à se préparer à consommer autrement. Consommer moins ou autrement, en assurant à tous un égal accès à l'énergie, à l'eau, aux ressources vitales, naturelles renouvelables ou non, c'est une manière d'appréhender la transformation qui s'annonce. **Il va nous falloir inventer de nouvelles solidarités, et cet effort sera de même nature que celui a conduit à la création de la « sécurité sociale » au XXème siècle**. S'il est trop tôt pour parler de « sécurité sociale environnementale », le défi consiste bien, pour assurer la cohésion sociale, d'inventer les réponses qui :

- éloigneront l'hypothèse de la répartition autoritaire dans l'accès aux ressources ;
- assureront demain la paix civile ;
- et feront reculer le spectre de la société duale où, d'un côté, une minorité décide de la répartition des ressources, sans se soucier des dommages sociaux et environnementaux de celle-ci, et de l'autre, le plus grand nombre, est confronté chaque jour à la rareté et aux dommages environnementaux, sociaux, et sanitaires d'une société redevenue violente.

• *

Les quatre crises ont un impact décisif sur le projet que nous devons proposer aux Français.

Soit ils ont le sentiment que nous avons compris les enjeux du présent et de l'avenir, et que nos propositions pourraient permettre de franchir cette mutation de manière efficace et équitable, et alors ils nous feront à nouveau confiance au plan national.

Soit nous continuerons à faire des propositions souvent démagogiques, parfois contradictoires à quelques semaines d'intervalle, et sans trop se soucier de leur compatibilité avec une stratégie économique, sociale et écologique d'ensemble, et alors ils continueront de se détourner de nous pour gérer les affaires du pays.

Notre message doit être celui de l'espoir. Loin des peurs millénaristes, il s'agit d'aimer et de faire aimer le 21^{ème} siècle. Nous considérons les quatre crises comme un formidable levier pour rendre au monde sa part d'humanité. La construction d'un nouveau modèle de développement nous enthousiasme. La meilleure harmonie et le respect de la nature, loin d'être une contrainte, représentent un nouvel art de vivre et d'agir comme citoyen. Comme Claude Levi Strauss le suggère, il s'agit, « par de sages coutumes, de limiter la consommation par l'homme des autres espèces vivantes » et de s'en imposer le respect, associé à des règles très strictes pour assurer leur conservation », tant il est vrai que « l'homme [est] une partie prenante, et non un maître de la création ». Pour toutes ces raisons, nous voulons que le parti socialiste soit à nouveau un vecteur essentiel, non seulement de sauvegarde légitime d'acquis importants, mais aussi de transformation radicale.

En ce début du 21^{ème} siècle, le socialisme écologique doit être notre nouvel horizon. Pour l'atteindre, c'est d'une société de la connaissance ouverte dont nous avons besoin, qui permette la mobilisation du formidable potentiel de savoirs, de créativité et d'innovation que recèle l'humanité.

II REpondre A L'URGENCE SOCIALE ET ECOLOGIQUE PAR UNE TRANSFORMATION RADICALE DU MODE DE DEVELOPPEMENT

Plus de vingt ans après le rapport « Notre avenir à tous », dit « rapport Brundtland », il est temps pour les socialistes de tirer toutes les conclusions sur les impasses du modèle de croissance qui a démontré son incapacité à permettre une bonne allocation des ressources et une bonne répartition des richesses créées. Les limites de la capacité de portage de la planète et des écosystèmes sont atteintes ou en passe de l'être.

De nombreuses expériences apparaissent dans le monde, en rupture avec les discours déclinistes, qui montrent que l'on peut faire autrement. Il est temps, pour le PS, de faire en sorte que les idées rattrapent le réel, pour faciliter, demain, l'orientation de l'action publique vers la solidarité, la démocratie, la préservation des écosystèmes et des ressources nécessaires au développement des sociétés humaines.

Nous considérons que le développement durable doit fonder l'action politique et économique. Nous estimons qu'aucune de ses composantes, économique, sociale, écologique, culturelle et démocratique, ne doit être négligée, contrairement à ce que pratique le gouvernement de droite aujourd'hui. Elles ne doivent pas non plus être juxtaposées, au risque de l'incohérence ou de l'impuissance. Elles doivent être conduites en parfaite synergie.

Notre ambition reste le progrès, celui qui assure l'émancipation et l'épanouissement humain, qui fonde un véritable humanisme écologique, et non celui qui se limite à l'accumulation quantitative de la production ou à la suprématie de l'argent et de la consommation sur toute autre valeur.

Notre volonté prioritaire est de réduire les inégalités au présent et à l'avenir, et de le faire de manière

- complète, en les prenant en compte toutes et dans toutes leur dimensions,
- opérationnelle, en s'attaquant en priorité à celles qui sont les plus sensibles et difficiles à vivre,
- et durable, en évitant, autant que possible, qu'elles se forment et qu'elles se reproduisent.

Notre devoir est de transformer nos outils et méthodes, qui doivent partir du réel et non de ce qui est imaginé, supposé, voire revendiqué, et penser la construction de notre avenir et de celui des générations futures en résistant au primat du court terme tout comme à la suprématie de la logique du marché.

Nous proposons ainsi **dix orientations de fond** s'appuyant à chaque fois sur des mesures très concrètes. Celles-ci, volontairement, ne prétendent pas à l'exhaustivité, l'important étant à ce stade de choisir et de bien faire apparaître le sens de la politique que nous voulons proposer aux français.

1^{ère} orientation : un effort massif et coordonné pour préparer l'après pétrole

La conjugaison de la crise énergétique et de la crise climatique ne nous laisse pas le choix. Il est impératif de réduire les prélèvements sur les ressources fossiles, en particulier le pétrole et le gaz. Ceci suppose un effort massif de recherche, de développement et d'innovation en matière d'énergies renouvelables.

Mais à court terme, cela ne suffira pas. En matière énergétique, notre société est aujourd'hui une société de gaspillage, au rendement et à l'efficacité médiocre. La priorité du nouveau modèle de développement doit être de concentrer les efforts sur la diminution de la consommation d'énergie. Il est tout à fait possible d'y parvenir. Un rapport récent sur le

changement climatique a montré que le financement des mesures à prendre était parfaitement atteignable.

Il est essentiel de prendre, de manière simultanée, des dispositions à long terme destinées à réorienter notre appareil productif ainsi que l'aménagement du territoire et l'urbanisme de nos villes, et des mesures fortes à plus court terme permettant d'obtenir des économies d'énergie dans le logement et les transports.

Nous ne pouvons ni ne devons nous payer de mots, comme le gouvernement le fait actuellement. Cette nouvelle politique doit être engagée dès le début de la législature, accompagnée des priorités budgétaires nécessaires. Ceci suppose un redéploiement et une réorientation de certaines dépenses. On ne pourra pas tout faire. **Pour que cette politique soit réellement prioritaire, il faudra faire des choix, annoncés à l'avance.**

Nous proposons notamment :

- un investissement massif dans l'isolation de tous les logements existants, qui constitue de très loin la source principale d'économie d'énergie actuellement très peu exploitée, faute de moyens. La priorité budgétaire pour les logements sociaux doit permettre en quelques années de réduire les charges de chauffage du plus grand nombre. Une aide substantielle mérite d'être accordée aux propriétaires et locataires privés faisant des efforts similaires;
- la révision complète des documents d'urbanisme comprenant des objectifs précis d'efficacité énergétique et de développement des agglomérations compatibles avec la mise en place de transports en commun. Chaque territoire pourrait ainsi avoir l'obligation de mettre en œuvre un schéma de cohérence territorial (SCOT) à un niveau pertinent, par exemple le syndicat mixte de pays ;
- le développement accéléré d'infrastructures de transports plus propres, que ce soit en ville (tramway), en zone périurbaine et rurale (aide au transport partagé), pour les grandes distances (TGV et transports ferrés régionaux) et pour le fret (lignes dédiées, sortie de la logique actuelle du tout-camion) ;
- la mise en place d'une mobilité différente, avec le développement de toutes les formes de communication permettant d'éviter les déplacements inutiles, en particulier grâce aux nouvelles techniques de communication ;

Compte tenu de ces priorités, nous proposons que les projets d'autoroutes soient abandonnés, excepté si leur utilité collective est avérée, au terme d'un débat public approfondi.

C'est aussi dans ce contexte que doit s'apprécier la question de l'implantation dans notre pays de réacteurs nucléaires EPR. Quelle que soit l'appréciation qui peut être portée sur l'avenir du nucléaire dans le monde dont les problèmes restent entier (prolifération, sûreté, sécurité et démantèlement des installations, gestion des déchets, utilisation des matières premières,...), ce choix est contradictoire avec la nouvelle politique énergétique que nous proposons.

Notre pays constitue déjà une exception avec 85% de la production d'électricité assurée par 58 tranches nucléaires et l'équivalent de 10 centrales nucléaires travaillant pour l'exportation. Le nucléaire couvre 18% de la consommation énergétique française, quand le pétrole en représente plus de 45 %. Ce n'est pas une nouvelle centrale nucléaire qui fera naviguer les chalutiers des pêcheurs sinistrés, rouler les tracteurs des agriculteurs, les camions qui encombrant nos routes, les véhicules des ménages contraints de s'installer en grande banlieue pour échapper aux prix exorbitants de l'immobilier des centres villes, et qui entraînera une stabilisation des charges de chauffage de nos concitoyens.

Il est décisif de consacrer les 4 milliards d'euros que coûterait chaque centrale nucléaire EPR aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables. Aussi, nous souhaitons que le Parti socialiste confirme et revendique haut et fort la priorité aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables, et donc le choix de ne pas poursuivre aujourd'hui l'implantation en France de la filière de réacteur EPR de troisième génération.

- L'objectif est d'assurer une transition progressive entre le système productiviste et le nouveau mode de développement que nous souhaitons, quels que soient les différents choix technologiques susceptibles d'être réalisés.

2^{ème} orientation : un nouveau mode de production et de distribution, écologique et solidaire

Il est vain de porter le double combat de la justice sociale et environnementale si nous n'acceptons pas d'abandonner nos œillères traditionnelles en matière d'économie et de croissance. Il s'agit d'adopter l'objectif d'un nouveau mode de développement qui satisfasse les besoins de tous en permettant la régénération des écosystèmes. La valeur d'usage, les circuits courts, le caractère recyclable des produits, le pouvoir d'intervention des travailleurs et des citoyens sur leur mode de vie et de travail doivent être privilégiés.

Ceci passe par une réinvention des régulations publiques, la conquête de nouveaux droits, l'approfondissement de la démocratie, et la lutte contre les nouvelles formes d'inégalités et de violence civiles et sociales. Il faut abandonner le fétichisme actuel d'une croissance mesurée par un PIB qui n'incorpore aucune donnée relative à la destruction des ressources naturelles, à la santé humaine et à la pauvreté. « La vraie question n'est pas ce qu'on met dans nos comptes mais ce qui compte vraiment dans nos vies ». Changer de vision facilitera la découverte d'autres chemins.

C'est pourquoi nous proposons :

- de mettre enfin en accord nos textes, nos discours et notre pratique avec ce que nous proposons depuis de longues années, c'est-à-dire de ne plus évoquer la croissance sans la relier à son contenu et à la manière de la mesurer. Ceci suppose que nos objectifs prioritaires ne s'appuient plus sur le seul instrument de mesure que constitue le produit intérieur brut, mais fassent toute leur place aux indicateurs de développement, de bien-être et de solidarité ;
- d'adopter une politique de pouvoir d'achat, qui tienne compte de la hausse des prix et de la faiblesse des bas salaires dans notre pays. Ceci suppose de fixer un cadre adapté de négociation aux partenaires sociaux, permettant un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée en faveur du revenu du travail, de l'investissement et du coût d'utilisation des ressources naturelles. Une conditionnalité sociale, salariale et écologique aux diminutions de charges sociales pourrait être prévue, en particulier pour les grandes entreprises. Compte tenu de son rôle dans nos sociétés, le travail doit être correctement valorisé ;
- de transformer progressivement le contenu de la croissance, afin d'en améliorer la dimension sociale et écologique. Ceci passe par l'adoption de mesures nouvelles destinées à lutter contre la précarité et la pénibilité de l'emploi qui déstructurent la vie sociale, en contradiction avec les principes d'un éco développement. Le mouvement historique d'une réduction progressive et négociée du temps de travail reste une perspective indispensable, car elle favorise une société fondée moins sur la consommation à outrance et à tout prix que sur le temps de vivre. En s'attaquant aux 35 heures, la droite tente de saper la légitimité de cette orientation, qui a pourtant joué un rôle décisif au cours du siècle dernier pour éviter un niveau de chômage trop important lié aux gains de productivité ;
- de mettre en place, au niveau national et européen, une véritable politique industrielle pour les produits et technologies propres, qui peuvent et doivent devenir une source majeure de création de richesses et d'emplois ;
- de réorienter les structures pour favoriser la proximité et la qualité, que ce soit pour l'agriculture (agriculture biologique) ou la distribution (circuit court). Il faut faire en sorte que ces produits soient vendus au même prix aux consommateurs grâce à une prime à la qualité et aux économies obtenues.

Cette évolution passe par une réforme progressive des aides à l'agriculture. Dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune, elles doivent être prioritairement orientées vers l'agriculture biologique, de qualité, respectueuse de l'environnement.

3^{ème} orientation : une société de la connaissance ouverte stimulée par le principe de précaution

Nos sociétés s'en sortiront en développant à marche forcée une société de la connaissance, fondée sur l'innovation, le savoir, la recherche et la qualification. Technologies douces, propres, sobres, immatérielles, la réorientation de nos systèmes industriels et énergétiques est autant technologique qu'organisationnelle : on peut s'organiser différemment pour consommer moins d'énergie et de matières premières.

Dans le seul champ des économies d'énergie, des énergies renouvelables, de l'agriculture, des nouvelles technologies, les possibilités d'innovation sont immenses et sources de nouvelle création de richesses. Encore faut-il que la formation initiale et continue soit performante et que les risques soient acceptables.

De ce point de vue, le principe de précaution vaut bien mieux que les caricatures qu'en donnent ses détracteurs. Loin d'être un frein au progrès, à la recherche ou à la connaissance, il met en débat l'acceptabilité du risque. Il permet de fonder des réponses appropriées aux nombreuses questions posées par les transformations technologiques. C'est avant tout un levier pour la recherche, une puissante incitation à l'innovation et au développement des éco technologies. Le principe de précaution n'est pas un principe d'abstention dès lors qu'il est mis en œuvre de manière appropriée.

Nous venons de traverser cinq années pendant lesquelles les politiques conduites par le gouvernement ont traité internet et le numérique comme des menaces et non comme une chance. Il faut changer ce regard, reconnaître le présent et prendre le parti des possibles. Le développement de l'internet et du numérique ouvre la perspective d'une société de la connaissance ouverte. De nombreux facteurs peuvent en entraver l'avènement. Les pressions seront fortes et les occasions nombreuses pour limiter ces libertés et les capacités données aux citoyens. De puissants groupes d'intérêt, certaines forces au sein des États, et en particulier les dictatures, n'auront de cesse de revenir sur ces libertés et ces capacités nouvelles.

Jamais autant d'informations, de connaissances et de création n'ont été accessibles à un aussi grand nombre d'individus. Plus important encore, jamais autant de personnes n'ont été en mesure d'exprimer leurs opinions sur les affaires du monde, mais aussi de rendre leurs productions accessibles et réutilisables et ainsi d'en créer de nouvelles.

Lorsque leur développement s'effectue dans un cadre démocratique et ouvert, les technologies numériques et internet ouvrent un extraordinaire espace de libertés : libertés de s'exprimer, de créer, d'accéder à l'information et aux œuvres, mais aussi d'innover à faible coût d'entrée.

A partir du moment où existent certaines architectures techniques et que les savoir-faire nécessaires pour en faire un usage pertinent sont largement diffusés, ces libertés deviennent constitutives, comme le dit Amartya Sen, de capacités.

Internet et le numérique augmentent les capacités d'expression et d'action des individus et des groupes. Et démultiplient leur rayon d'action. Ces capacités permettent à chacun et chacune de faire entendre sa voix. D'échanger avec d'autres et de coopérer. D'entreprendre. D'atteindre un public ou des marchés. D'entrer en contact avec un grand nombre de personnes, sur un territoire ou dispersées dans le monde. D'opérer sur une base géographique étendue. D'agir comme consommateur responsable et comme citoyen.

Comme toute grande transformation, internet et le numérique bousculent les positions acquises. Ils apparaissent comme un désordre avant de montrer la richesse de ce qu'ils produisent. La transition est difficile, et il est justifié de veiller à ce qu'elle ne soit pas destructrice de qualités précieuses. Mais il ne faut pas s'y tromper : le monde ne restera pas en place.

Les bénéfices qu'en tireront les sociétés dépendent pour beaucoup de la maîtrise qu'en auront les citoyens et de la pertinence des politiques qui seront conduites.

Une fois les possibles reconnus, les défis commenceront : les bénéfices d'une société de la connaissance ouverte ne se développeront pleinement que si on investit dans ses bases éducatives, sociales et économiques.

L'Education nationale a assumé, depuis la deuxième guerre mondiale, une croissance continue du nombre d'élèves scolarisés : 3 % des Français passaient le baccalauréat en 1945 ; ils étaient 35 % en 1985 et sont désormais près de 85 %. Il y a aujourd'hui plus d'enseignants à l'université que d'étudiants en 1950.

Cette massification induit le risque d'une hétérogénéité croissante des élèves mais s'est paradoxalement accompagnée d'une uniformisation des pratiques. Au collège, avec la réforme Haby et l'instauration, en 1975, du collège unique, c'est, chaque année, la totalité d'une classe d'âge (environ 750 000 élèves) qui reçoit le même enseignement : programme, méthodes, outils.

Au XIXe siècle, les « études », dirigées par des personnels spécifiques, maîtres d'études, maîtres répétiteurs, professeurs adjoints, représentaient la majeure partie du travail des élèves dans les lycées d'État et surtout les collèges communaux. Au début du XXe siècle, quand la France a scolarisé les enfants des classes moyennes et populaires, elle a renvoyé ces tâches d'encadrement sur les familles : répétition des leçons, accompagnement des exercices et des devoirs, aide aux devoirs, etc. Ainsi, l'école, en se démocratisant, s'est privée du principal instrument de réussite de cette démocratisation.

Le nouveau système éducatif a donc été conçu selon les principes d'organisation dominants de cette époque : division du travail entre enseignants (dans le secondaire), durée uniforme des cours, classe constante sur l'année cloisonnement entre l'école et le domicile... Les outils (manuel scolaire, tableau) et les méthodes (cours magistral, examen individuel écrit et oral) étaient alors adaptés à ces principes.

Ils ont tenu tant que le système rejetait les élèves « inadaptés » à cette manière d'enseigner. Avec la massification, l'hétérogénéité croissante des élèves a montré – durement – les limites de ce modèle.

Les moyens manquent donc aujourd'hui pour faire face à la nouvelle massification. Mais les moyens manqueront toujours si l'on se contente des solutions traditionnelles : un système organisé autour d'un modèle pédagogique unique – l'enseignement magistral – et d'un outil – le manuel scolaire papier – devenus obsolètes.

Ces difficultés surgissent à un moment où l'école est elle-même concurrencée. La société est désormais riche en informations, sollicitations et stimulations. L'enseignant n'a plus le monopole du savoir ni de la parole autorisée à destination des élèves. Les enfants, à travers la télévision, Internet ou le jeu vidéo sont stimulés, intéressés, sollicités et reçoivent une éducation informelle, orthogonale, et parfois même opposée à celle que délivrent les enseignants.

Les réformes, dans le modèle actuel, échouent car il est impossible de réformer sans avoir défini les objectifs, les méthodes, les organisations et les outils de l'enseignement de masse dans la société de l'information.

Cette transformation doit être concertée et progressive. Elle doit s'inscrire dans la durée – dix ans au moins – et mobiliser l'ensemble des acteurs : enseignants, État, collectivités locales, familles, chercheurs, producteurs de ressources et de logiciels éducatifs. Il est en effet essentiel de renouer le dialogue sur les objectifs, les moyens et les leviers de cette transformation.

Aussi, nous proposons :

- un effort massif de rattrapage pour l'école, et surtout pour les universités et la recherche. Celui-ci doit s'accompagner d'une diversification des modèles et d'une multiplication des approches : l'adjonction, pour les tâches de travail personnel, de répétiteurs ; l'ouverture à la coexistence de modèles pédagogiques L'utilisation des outils et ressources éducatives numériques ; l'utilisation des nouvelles technologies ne nécessite pas simplement des ordinateurs communicants, des ressources et des logiciels. L'Éducation nationale tarde à tirer parti des technologies éducatives qui fournissent pourtant les moyens de véritables révolutions :
 - L'accès à des savoirs nombreux, structurés, actualisés émanant du monde entier ;

- Des outils de création et de production de niveau "professionnel" mis à disposition de tous ;
- Des modalités de communication, de travail collaboratif, de publication de résultats et, de manière générale, de nouvelles formes de relations avec des acteurs variés ;
- Des logiciels permettant de nouer de nouvelles formes de confrontation au savoir, pertinentes et élaborées.

L'utilisation de ces technologies ne nécessite pas simplement des ordinateurs communicants, des ressources et des logiciels : elle appelle avant tout un projet collectif, impliquant la communauté éducative.

Pour libérer la créativité et autoriser la juxtaposition des stratégies des enseignants, il faut encourager et récompenser l'initiative pédagogique, soutenir la recherche sur les pratiques et les usages, encourager les expériences favorisant la diversité des parcours et diffuser une culture de l'évaluation de ces efforts.

Ceci appelle avant tout un projet collectif, impliquant la communauté éducative. Le système actuel des grandes écoles, inégalitaire et globalement peu efficace, doit enfin être réformé.

- le développement d'une véritable éducation à l'écologie dans la formation initiale des jeunes pour leur apprendre à nouer des relations harmonieuses avec leur environnement, à concilier économie et écologie dans les actes de la vie sociale. L'éducation doit davantage inciter le citoyen à des choix et des gestes plus écologiques, respectueux et solidaires, en valorisant l'intérêt pour lui et la collectivité ;
- l'utilisation du principe de précaution comme levier d'une conception renouvelée du progrès. Celui-ci suppose par exemple, en l'état des connaissances, d'interdire les cultures en plein champ des OGM actuels, contrairement à ce que la loi récente permet. Il est en revanche indispensable de dégager les moyens supplémentaires pour que soient enfin menées des recherches fondamentales d'une ampleur suffisante sur leurs conséquences en matière environnementale et sanitaire ;
- un développement de la recherche et des connaissances sur les relations entre la santé et l'environnement, qui restent peu connus et sont souvent très complexes et parfois contradictoires (ex : augmentation des voitures à moteurs diesels pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais qui génèrent aussi des émissions de particules dangereuses pour la santé) ;
- un effort massif pour la recherche et l'innovation dans toutes les technologies permettant de s'affranchir des hydrocarbures, que ce soit le véhicule électrique ou hybride, les biocarburants de deuxième génération, les techniques agricoles ou les nouveaux matériaux et l'architecture climatique. Les résultats de cette action ne seront ni immédiats, ni suffisants pour nous exonérer d'un changement profond de comportement dans notre société. Une telle démarche est par ailleurs indispensable car nous sommes dans nombre de ces domaines en grand retard par rapport à d'autres pays européens ;
- la mise au service du développement durable des technologies numériques, par exemple en assurant la traçabilité à l'échelle mondiale des chaînes alimentaires, en développant l'éco conception des matériels informatiques, en allongeant la durée de vie des outils et en créant un marché de l'occasion ;

4^{ème} orientation : une préparation de l'avenir lucide, ambitieuse et solidaire

Si la vie quotidienne de nos concitoyens est très difficile, c'est aussi parce que l'espoir d'un avenir meilleur pour soi-même et ses enfants reste incertain. C'est pourquoi il est essentiel de montrer notre détermination à préparer l'avenir en traitant des problèmes

posés depuis de longues années, qui engagent les générations futures et pour lesquels nous n'avons pas démontré notre capacité de décision lorsque nous étions au pouvoir.

Dans ce but, nous proposons de :

- nous attaquer de front au déficit budgétaire, en particulier en réduisant les dépenses fiscales et en assumant le recours à l'impôt si nécessaire. Ce déficit, et l'accroissement de la dette qui l'accompagne, est financièrement très coûteux, économiquement irresponsable, et surtout mine profondément la confiance des ménages et des entreprises. Nous devons explicitement sortir de l'idée, traditionnelle à gauche, que l'ampleur du déficit est obligatoirement un indicateur de soutien de l'activité économique ;
- régler durablement la question du financement des retraites, alors que le gouvernement accumule au fil des ans les dispositions à chaque fois insuffisantes pour y faire face. La pérennité garantie des retraites, qui suppose leur équilibre financier à moyen terme est une donnée décisive de la confiance dans l'avenir. Nous devons dire clairement à nos concitoyens que, compte tenu des évolutions démographiques et de l'allongement de la durée de la vie, des financements complémentaires sont indispensables. Il est certes possible de mettre davantage à contribution les revenus du patrimoine et ceux des entreprises, mais la marge de manœuvre est insuffisante pour régler le problème. Il est donc indispensable de prévoir soit un allongement de la période de cotisation, soit un accroissement de la contribution de l'ensemble des revenus à l'équilibre des retraites. A la différence du gouvernement, ceci doit se faire en veillant à ce que les mesures prises permettent de diminuer les inégalités profondes devant la retraite et son financement. Il est anormal que celui qui a connu dans sa vie un travail pénible et dont l'espérance de vie est plus réduite que la moyenne soit traité de la même façon, contribue proportionnellement plus et profite moins du système de retraite.
- mettre au cœur de notre préoccupation l'investissement matériel et humain. Dans bien des domaines, l'investissement est absolument décisif non seulement pour préparer l'avenir, mais aussi pour améliorer la vie dès aujourd'hui. C'est le cas par exemple du logement, problème essentiel aujourd'hui pour de nombreux ménages, sur lequel notre pays est dramatiquement en retard. Nous devons proposer une politique forte et ambitieuse en ce domaine, selon une logique respectueuse des objectifs de performance énergétique et de mixité sociale qui sont ceux d'un développement durable : un urbanisme qui diminue les besoins de transport en encourageant l'émergence d'une ville plus compacte et plus intégrée ; un effort massif d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables dans le bâti ancien comme dans le logement neuf ; la relance d'une politique de logement social intégré dans la ville.
- sauvegarder notre patrimoine naturel. Celui-ci constitue un des héritages que nous laisserons à nos enfants. Sa dégradation est aujourd'hui très forte, avec une réduction massive de la biodiversité, la poursuite de la bétonisation de nos côtes et de nos campagnes, la dégradation des paysages périurbains. La France a trop souvent été, dans ce domaine, un des derniers de la classe en Europe. Cela doit changer.

5^{ème} orientation : une nouvelle fiscalité écologique et progressive

Notre fiscalité doit être profondément réformée à partir de trois considérations primordiales : il faut dorénavant une fiscalité écologique, qui répercute le coût des pollutions et des atteintes aux espaces naturels, et qui contribue à la réorientation de notre système économique ; la mise en place de cette fiscalité doit permettre de réactualiser les notions de progressivité, de redistribution et de solidarité, totalement mises à mal par les évolutions enregistrées ces dernières années. Elle doit contribuer à l'établissement d'un juste équilibre entre les prélèvements sur le capital et le travail.

Un des objectifs sera de transférer une partie des taxes sur l'utilisation des ressources naturelles, qui sont rares et dont l'usage doit être découragé. La fiscalité doit

pénaliser davantage les pollutions, et mieux encourager, en revanche, la fabrication et l'usage des biens et services les plus propres.

S'agissant du sujet très actuel de la fiscalité pétrolière, nous devons partir de trois considérations : la hausse du prix du pétrole, fruit en particulier de la rareté croissante de la ressource, est structurelle et durable ; la préparation de l'après pétrole, indispensable notamment pour lutter contre le changement climatique, suppose un signal prix clair et net pour tous ; cette augmentation des prix est une source massive de création des inégalités, les plus démunis en étant le plus victimes.

Pour être cohérent avec le double objectif de réduction des inégalités et de préparation de l'après pétrole, nous pensons qu'il faut privilégier des mesures spécifiques permettant de réduire les inégalités et de préparer l'avenir. Il convient d'écarter ainsi toute mesure de réduction générale de la fiscalité pétrolière qui favoriserait d'abord les riches, ceux qui consomment le plus d'hydrocarbures, et ne pourrait contribuer que de manière très limitée à la réduction de la facture pétrolière pour les ménages.

Il est en revanche indispensable, pour les plus modestes, de compenser la hausse des prix des hydrocarbures par des mesures favorisant l'augmentation du pouvoir d'achat (chèque transport et plan de déplacement d'entreprise amenant ces dernières à prendre en charge la majeure partie du surcoût pour les trajets du domicile au lieu de travail, revalorisation des minima sociaux et des aides à la mobilité pour les personnes en recherche d'emploi, ...).

Le financement de ces mesures, et d'un plan massif d'économies d'énergie et de développement du recours aux énergies renouvelables, serait notamment assuré par un prélèvement sur les bénéfices des compagnies pétrolières.

Nous proposons **l'instauration au plan national d'une taxe carbone**, avec un calendrier et des modalités de mise en place soigneusement étudiés, et qui intègrent une logique redistributive.

La France pourrait en outre agir pour que **cette taxe carbone soit étendue au niveau de l'Union européenne**, également dans sa dimension externe, aux frontières de l'Union, pour les importations des pays qui refuseraient de participer aux accords internationaux sur le climat. Nous demandons que cette mesure soit inscrite au programme du Parti socialiste européen (PSE) en perspective des prochaines élections européennes.

Nous proposons en outre de :

- supprimer les niches fiscales dont l'évaluation ne serait pas positive par rapport à leurs objectifs initiaux ;
- réorienter la fiscalité à la fois vers une plus grande progressivité et une plus grande taxation tant des ressources non renouvelables et fragiles que des rentes de situation liées au patrimoine transféré ou inactif, au profit d'un allègement de la fiscalité directe sur le travail ou la consommation ;
- réduire la fiscalité pesant sur la consommation de produits écologiques tout en élargissant les conditions d'assujettissement à l'impôt sur le revenu en rétablissant aussi une vraie progressivité : le paiement de l'impôt doit être un acte conscient et civique, acquitté par tous.

6^{ème} orientation : un nouveau mode de consommation : qualité, proximité, propriété partagée, recyclage, durabilité

Le mode de consommation est devenu un mode de vie. Il faut cesser l'accumulation individuelle de biens, souvent d'ailleurs réservée à quelques uns, et dont trop sont superflus ou inutiles. Il faut stopper la course au « toujours plus » qui mène les gens à l'insatisfaction permanente et revenir à l'essentiel. Il ne s'agit pas de décider pour les autres ce que doit être leur « essentiel », mais faire en sorte que le marché et la publicité cessent de dicter les valeurs dominantes qui façonnent nos comportements en épuisant la planète.

Outre l'éducation, il faut privilégier la culture, le retour aux valeurs collectives, au sens du bien commun mais aussi la santé. Les produits respectueux de l'environnement et

éthiques ne doivent pas être réservés à une élite. Il faudra trouver des moyens pour les diffuser, par exemple par des incitations et des rendements d'échelle.

Il faut promouvoir une meilleure consommation, fondée sur la qualité, la proximité, le recyclage, la durabilité, et pour les biens les plus importants, la propriété partagée. S'est ouvert dans ce dernier domaine un champ de nouveauté et d'expérimentation immense, comme par exemple la mise en place de vélos en libre service dans plusieurs grandes villes gérées par les socialistes, et qui peuvent être étendus à de nombreux autres secteurs.

Nous proposons de :

- généraliser l'information des consommateurs sur les caractéristiques écologiques des produits, de manière simple et claire ;
- encourager les filières d'écoproduits à bas prix, afin de démontrer que les préoccupations écologiques et sociales peuvent se conjuguer ;
- durcir les normes de durabilité et de recyclage des produits, dont il n'y a aucune raison qu'ils soient exclusivement financés par les consommateurs.

7^{ème} orientation : la démocratisation indispensable des institutions

La prise en compte des préoccupations écologiques et sociales suppose des changements de comportement qui pose directement la question de la citoyenneté. Celle-ci trouvera d'autant plus de légitimité qu'elle s'appuiera sur des institutions efficaces et reconnues. Trop souvent ces dernières années, le mauvais exemple est venu d'en haut, et les socialistes ne sont pas exempts de tout reproche en la matière.

Plus que jamais, la démocratie ne peut se résumer à un vote à intervalles réguliers pour tel ou tel, mais elle doit prendre en compte la forte aspiration de nos concitoyens à débattre et choisir ce qui concerne leur propre vie. Dans cette logique, la perspective d'une VI^e République doit être maintenue, même si toutes les occasions doivent naturellement être saisies pour améliorer les institutions existantes.

Nous regrettons que la tentative en cours de révision de nos institutions n'ait pas donné lieu, pour le moment, à des avancées démocratiques pourtant nécessaires. Les conditions posées par la direction du Parti, outre qu'elles ont évolué dans le temps, n'étaient pas de nature à entraîner un rapport de force positif avec la majorité parlementaire.

En tout état de cause, cette révision dont l'aboutissement demeure incertain démontre que l'opposition de la droite, notamment au Sénat, ne permet pas d'opérer certaines réformes par voie parlementaire. Le parti socialiste doit confirmer son intention d'organiser un référendum sur les questions institutionnelles dans les six mois suivant son éventuel retour au pouvoir. Ce référendum devra porter sur au moins trois sujets : la réforme de la composition du Sénat, l'interdiction du cumul des mandats pour les parlementaires et le droit de vote des étrangers aux élections locales. Le parti socialiste doit prendre l'engagement solennel de consulter les Français s'il veut conserver sa crédibilité dans ce domaine.

Au delà, nous proposons de :

- confirmer la nécessité d'une réforme profonde de nos institutions dans le sens du rétablissement d'un régime parlementaire, le plus à même de garantir des mécanismes de délibération collective plutôt que le pouvoir personnel. Ceci passe par un rétablissement de la plénitude d'action législative de l'Assemblée nationale ;
- développer les outils d'une démocratie scientifique et technique : généralisation des conférences de citoyens, agence indépendante d'animation du débat public et de soutien aux centres d'expertise indépendants, développement d'un tiers secteur de la recherche citoyenne et de l'expertise associative, protection des lanceurs d'alerte, possibilité pour les citoyens et les associations de contraindre les acteurs économiques à approfondir l'évaluation des risques ;
- revenir sur l'existence de nombre d'autorités dites « indépendantes » (autorité de sûreté nucléaire, commission de régulation de l'énergie...), qui n'ont en

réalité d'indépendantes que le titre et dont les membres, quelle qu'en soit l'honorabilité personnelle, sont, comme tout un chacun, prisonniers de leur tropisme, leur culture, leur formation, leur appartenance personnelle, le tout sans contrôle ! A-t-on déjà vu, dans une démocratie forte, des pans de régulation entiers échapper au contrôle démocratique sous le mauvais prétexte d'indépendance ? L'urgence est plutôt une revalorisation du rôle de l'Etat, législateur, régulateur et arbitre ;

- rétablir des compétences d'attribution pour chaque niveau de collectivité (communes, communautés, départements, régions) et simplifier les actuels mille-feuilles administratifs et fiscaux empilés décennies après décennies et les compétences et financements croisés, source de gaspillage, de délais, de lourdeurs et d'inefficacité ;
- prendre des mesures fortes pour développer la démocratie participative et citoyenne, par exemple en donnant une plus grande légitimité et des moyens aux conseils de quartier, ou encore en obligeant les collectivités qui ne l'auraient pas encore fait à mettre en place un agenda 21 local fondé sur une vaste concertation avec les citoyens et les associations intéressées. L'objectif est d'intégrer complètement le développement durable dans les politiques territoriales, afin de favoriser l'éco responsabilité et dynamiser les initiatives.

8^{ème} orientation : le citoyen au cœur de services publics efficaces

Les défis auxquels est confrontée notre société supposent la prise en compte du long terme, de l'intérêt général et de réalités qui sont ignorées par le marché, comme le coût de la pollution, ou, à l'inverse, celui de l'absence de cohésion sociale ou l'équilibre de certains quartiers. C'est pourquoi le rôle de services publics est essentiel pour assurer la fourniture de biens et produits de base dont la distribution serait sinon fortement inégalitaire.

Pour être efficaces, les modalités d'intervention des services publics doivent être profondément modifiées.

C'est pourquoi nous proposons de :

- redonner clairement à l'Etat son rôle en matière de politique énergétique et de lutte contre le changement climatique, de protection de la biodiversité, de politique de santé et de politique de recherche, de politique d'aménagement durable du territoire et des déplacements. Nous demandons en particulier le maintien de tarifs publics de l'électricité et du gaz ouverts à tous dans la durée, de même que le maintien dans la durée de tarifs de rachat de l'électricité d'origine renouvelable pour permettre d'assurer l'amortissement des équipements ;
- faciliter et inciter à une reprise du contrôle public de la gestion de l'eau, un bien commun essentiel à la vie et qui, à ce titre, ne saurait relever du secteur marchand ;
- établir de nouveaux schémas, évolutifs, d'implantation des services publics, élaborés sous la responsabilité des collectivités locales, après concertation avec les acteurs locaux, professionnels et associatifs, afin de garantir une proximité permettant un accès à tous ;
- mettre en place, de façon permanente, des commissions locales d'évaluation des services publics, chargés à la fois d'en apprécier l'efficacité sur le plan des conditions d'accès comme sur celui de leur bilan qualitatif et d'établir un dialogue continu avec les citoyens ;
- consacrer des moyens supplémentaires aux services publics dans les secteurs géographiques en difficulté, en particulier dans certains quartiers urbains et certaines zones rurales.

9^{ème} orientation : la prévention et la cohésion sociale au cœur de la protection

Nos concitoyens sont confrontés dans leur vie quotidienne à des risques multiples, touchant la sécurité des personnes, des biens, mais aussi à la santé notamment à l'alimentation. Ils sont à juste titre très sensibles aux risques que pourraient comporter certain nombre d'innovations technologiques ou industrielles mal maîtrisées.

Il est nécessaire de développer toutes les mesures de sanction et de réparation pour atténuer les effets de ces phénomènes et en réduire l'apparition. Ceci suppose le développement d'équipements de proximité qui permettent d'assurer une présence, que ce soit dans le domaine médical (hôpital de proximité, réseaux de médecins de campagne,...) ou dans celui de la sécurité publique (police de proximité).

C'est pourquoi nous considérons que la proximité est une caractéristique essentielle dans l'organisation des services publics. Si on prend en compte tous les coûts, les circuits courts sont souvent les plus efficaces.

Nous proposons donc :

- l'émergence d'une nouvelle politique de proximité adaptée aux nouveaux enjeux de la délinquance, c'est-à-dire concentrée dans les endroits et les périodes de temps (la nuit) où les besoins sont les plus évidents ; celle-ci doit s'appuyer sur la logique simple qui prévoit que toute infraction mérite une peine proportionnée et sur un accroissement des moyens du ministère de la justice.
- la tenue d'états généraux des risques, qui permettront dans chacun des lieux de vie de faire le bilan des différents risques auxquels nos concitoyens sont confrontés et des mesures de prévention pour les réduire ;
- la généralisation, dans le système de santé publique, de la priorité donnée aux actions de prévention, en particulier pour les risques liés à l'alimentation et à l'environnement.

10^{ème} orientation : de nouveaux droits pour de nouvelles libertés

L'enjeu écologique et les préoccupations sociales pourraient conduire à la tentation de définir dans leurs moindres détails les comportements adaptés. Dans ces domaines, le comportement privé a un impact direct sur la collectivité. Il est légitime que des campagnes soient menées pour améliorer les comportements sur la route, encourager la diminution de la consommation de tabac, ou encore accomplir les éco gestes dans la vie quotidienne. Il ne saurait en revanche être question d'établir, partout et tout le temps, des normes aboutissant à la fois à restreindre les libertés individuelles et à déresponsabiliser chacun d'entre nous.

Il en va de même pour l'utilisation des technologies qui sont à la fois des outils formidables de liberté, mais, qui, si elles ne sont pas encadrées par des règles suffisamment précises et transparentes, peuvent porter atteinte à la vie privée. C'est le cas par exemple de la vidéosurveillance dont l'utilisation doit être étroitement contrôlée si on veut en éviter les dérives.

La laïcité est enfin une valeur essentielle pour sauvegarder les libertés, et on mesure partout dans le monde à quel point son développement pourrait être utile pour faire face à la montée des intégrismes religieux. Ce trésor, notre pays, et singulièrement la gauche, en est le dépositaire. Il faut le faire vivre et prospérer.

C'est pourquoi nous proposons que de nouvelles étapes soient franchies dans le développement des libertés, par exemple :

- garantir de manière précise l'accès de chacun aux données le concernant ;
- préserver l'espace de libertés constitutif de l'internet. Le respect des libertés fondamentales constitutives d'internet devra être une préoccupation constante. Il s'agit des libertés d'expression, des libertés d'usage de tout ce à quoi on accède légalement, et des libertés d'innovation, notamment celles qui utilisent les

mécanismes de biens communs comme les logiciels libres. D'autres droits peuvent limiter l'exercice de ces libertés, mais jamais leur principe même.

- réformer le système médiatique en interdisant, ce que nous avons toujours prévu mais jamais réussi à faire, le contrôle des médias par les entreprises bénéficiant de commandes de l'État ;
- mettre en place des états généraux de la laïcité, afin de favoriser un dialogue sur l'application des valeurs qui fondent notre République.

III UNE NOUVELLE REGULATION MONDIALE ET UNE EUROPE SOCLE DE NOUVELLES REGLES

Partout en Europe, on constate une crise de la gauche et du centre gauche. Les gouvernements à direction social-démocrate sont de moins en moins nombreux. Ils ont quasiment disparu dans les pays scandinaves, perdu en Italie et en Allemagne et semblent en sursis en Angleterre. Ces échecs les conduisent à s'interroger sur les résultats concrets des stratégies dites de 3ème voie, ou de « nouveau centre » qui les avaient portés au pouvoir.

Confrontés à la détérioration de la situation économique, sociale et écologique des salariés européens (depuis 25 ans, le taux d'activité en Europe est passé de 61,2 % à 64 % tandis que la part des salariés dans le revenu national européen est passé de 72 % à 68 %), les partis sociaux démocrates reformulent leur analyse de la mondialisation, de l'intégration européenne, et analysent les limites de la « révolution de l'éducation » comme seule perspective de promotion sociale. Ils travaillent à l'élaboration de nouvelles synthèses entre préoccupations sociales et préoccupations écologiques.

Nous avons trop longtemps donné l'impression de ne pas nous intéresser vraiment à la nécessaire confrontation des besoins sociaux, des impératifs écologiques et des intérêts économiques qui doit déboucher sur une conciliation appuyée sur la délibération démocratique. Cette confrontation permet de mettre en évidence la nécessaire limitation des risques liés aux flux incontrôlés de capitaux, au dumping social et écologique. C'est pourquoi nous devons reprendre l'initiative, au niveau mondial, pour transformer la portée et le sens des mécanismes de régulation, au niveau européen et mondial, et engager un cycle de nouvelles régulations et réglementations.

Le renforcement et la modification des mécanismes mondiaux de régulation

La qualité et le sens des instruments de régulation au niveau mondial sont des exigences irremplaçables, que les enjeux écologiques remettent en perspective, pour tous les problèmes posés par la mondialisation. Lorsque l'environnement se dégrade, l'économie et le social ont toutes les chances de ne pas se porter bien. La paix et la sécurité dépendent de même de la bonne marche des mécanismes de compromis et d'arbitrage qui existent au niveau mondial.

Veiller à la stabilité économique et financière, lutter contre la pauvreté et le sous-développement, empêcher les catastrophes climatiques, protéger les écosystèmes et se prémunir contre les épidémies, développer l'éducation ne peuvent s'envisager qu'avec une bonne régulation mondiale. Pour que les Nations Unies puissent faire face à leur responsabilité, il faut que la communauté internationale lui en donne les moyens. C'est à cela que les socialistes doivent s'attacher.

De ce point de vue, la négociation climatique fournit un exemple éclairant. Son principe est la combinaison d'un dirigisme d'État prévoyant le rationnement des émissions de gaz à effet de serre et des mécanismes de marché pour faciliter la prise en charge de leur répartition. L'enjeu écologique permet d'envisager la reconstruction, sur des bases renouvelées et contemporaines, d'une régulation mondiale. Celle-ci, ce doit être un objectif,

concernera tous les pays de la planète. C'est d'autant plus nécessaire que, dans ce domaine, la réussite de chacun exige des engagements de tous.

C'est pourquoi nous proposons de :

- relancer une politique beaucoup plus ambitieuse et active d'aide au développement, en agissant notamment en faveur de la coopération décentralisée, en privilégiant les transferts de technologies propres et adaptées aux contextes locaux et en donnant la priorité à la lutte contre la pauvreté ;
- défendre et de promouvoir la création d'une organisation mondiale de l'environnement chargée d'élaborer et d'appliquer des règles permettant de faire face aux principaux défis environnementaux de la planète.
- traduire en actes la responsabilité environnementale et sociale des entreprises transnationales, comme celle des acteurs de la finance de marché en prévoyant des mécanismes d'évaluation et des mesures de sanction si nécessaire. Les flux de capitaux incontrôlés sur les marchés financiers peuvent mettre en péril non seulement des économies nationales entières, mais aussi les grands équilibres écologiques et sociaux planétaires.
- placer les « autoroutes de la finance » sous contrainte de limitation de vitesse en négociant un nouveau compromis entre la logique – insoutenable – de maximisation des profits qui caractérise les acteurs des marchés financiers, et la nécessaire prise en compte des dommages sociaux, environnementaux, sociétaux et civils que génère cette logique lorsqu'elle est laissée à elle-même. Les gouvernements socialistes et socio démocrates de la fin du XXème siècle ont expérimenté les premières réglementations en faveur de l'investissement socialement responsable. Il s'agira d'ouvrir une nouvelle étape consistant à placer l'activité des acteurs de la finance sous contrôle démocratique. De ce point de vue la prise en compte du risque climatique constitue un levier susceptible d'amener les acteurs de la finance à abandonner leur préférence pour l'autorégulation. Les socialistes, enfin, travailleront à promouvoir au plan international un cadre réglementaire introduisant dans la gouvernance des fonds souverains des critères sociaux et environnementaux communs appuyés sur des modalités de contrôle mondial. Le programme du Parti Socialiste Européen pour les élections européennes de 2009 comportera des dispositions en ce sens. Les dispositions prévues pour les fonds souverains s'imposeront aussi aux acteurs privés comme les institutions de retraite professionnelle ;
- évaluer les institutions et organisations internationales comme le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale du Commerce à l'aune de la durabilité économique, sociale et écologique, des droits de l'homme et des droits des travailleurs. Leurs décisions doivent prendre en compte et intégrer les normes fondamentales du travail de l'OIT de même que la préservation des éco systèmes et de leur capacité de régénération. Le traité fondateur de l'OMC prévoit des clauses sociales et environnementales, qu'il s'agit de mettre en œuvre. Il s'agira, pour toutes les institutions internationales d'aller au-delà et de développer un cadre contraignant d'éco conditionnalité globale.

Le rééquilibrage de la propriété intellectuelle

La révolution informatique et internet ont ébranlé un équilibre qui s'était installé au 19ème siècle et consolidé au 20ème siècle. La propriété littéraire et artistique (droits d'auteur et droits voisins) et la propriété industrielle (brevets, marques) ont été mondialisés par les accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) au moment précis où des choix fondamentaux demandaient débat et arbitrage.

Certains de ces choix portent sur les conditions de leur application à de nouveaux objets : droits d'auteur ou brevets pour les logiciels, par exemple. D'autres sur la mise en œuvre des droits : mesures techniques de protection et leur protection juridique, statut des échanges non commerciaux, nature des sanctions et mesures préventives. Il nous faut parvenir à trouver le chemin du bien public dans une situation inédite. Le relatif équilibre qui

s'était installé dans le triangle créateurs / industries culturelles / usagers est profondément chamboulé dans deux directions contradictoires.

Les usagers sont dotés par les nouveaux outils de capacités immensément étendues de copier, échanger, recommander, s'exprimer, créer. La frontière qui séparait nettement usagers et créateurs devient floue, et les créateurs voient devant eux de nouvelles possibilités d'atteindre des publics étendus et de faire vivre des œuvres. Les nouveaux intermédiaires (comme Google) qui servent ces capacités et hébergent des créations devenues innombrables détiennent un pouvoir sans précédent. L'Europe n'y est représentée que par un tissu de petites sociétés innovantes qui pourraient cependant grandir si elles étaient rejointes par quelques grands acteurs et disposaient d'un environnement juridique plus ouvert.

Les industries culturelles traditionnelles sont devant le choix de maintenir leurs modèles commerciaux installés en faisant la guerre aux usagers ou de s'adapter aux nouvelles pratiques, mais au prix d'une adaptation drastique de ces modèles commerciaux. Il faudra les aider à effectuer cette transition, notamment pour les producteurs indépendants, sans pour autant ignorer que la transition est inévitable.

Dans cette situation, nous devons permettre le développement d'activités économiquement soutenables qui sont porteuses de diversité culturelle et d'innovation. Il existe aujourd'hui une reconnaissance générale d'une crise provenant d'une délivrance laxiste des brevets ... qui ne s'est pourtant produite que parce qu'on a cédé aux demandes de quelques industriels.

Nous proposons d'engager :

- une action prolongée afin de rééquilibrer l'édifice de la propriété intellectuelle pour en refaire un outil respecté de la culture, de l'innovation, au service de la société de la connaissance ouverte que nous souhaitons. Cette action commence en Europe, et le programme du PSE pour les élections européennes de 2009 devra l'inscrire parmi ses engagements politiques.
- une action déterminée contre le durcissement des droits de propriété dans la sphère intellectuelle, en faveur de la liberté de création et de la définition de biens communs non brevetables notamment dans les domaines de la connaissance et des logiciels. Cela passe, par exemple, par un réexamen dans ce sens des directives « bases de données », « droit d'auteur », « respect de la propriété intellectuelle ».

L'Europe comme socle de nouvelles règles sociales et environnementales

La question Européenne a opposé les socialistes les uns aux autres dans un passé récent. Reconnaissons que le débat entre nous à propos du référendum sur la constitution européenne était en partie artificiel, car nous sommes tous d'accord à la fois sur la pertinence du cadre européen pour établir de nouvelles règles et pour peser sur la mondialisation, et sur la grande insatisfaction à propos des modalités de fonctionnement et des insuffisances de l'union européenne telle qu'elle est organisée aujourd'hui.

Nous sommes d'une certaine façon tombés dans le piège consistant à discuter d'un cadre et d'un contenant plutôt que de s'intéresser à la réalité des politiques suivies. C'est à cette tâche qu'il faut désormais s'attaquer, en ayant conscience que la construction européenne est une réalité contradictoire. Mais sachons en même temps composer et promouvoir des politiques correspondant à nos préoccupations et nos valeurs. Nous ne pouvons, à Bruxelles, à la fois prétendre au régime de l'unanimité lorsque nous sommes minoritaires et au régime de la majorité simple lorsque nous sommes majoritaires : ce n'est pas acceptable pour nos partenaires.

Face à la crise sociale et écologique, l'Europe a un rôle majeur à jouer, qui ne doit pas se réduire à servir de rempart face à l'hypocrisie de Sarkozy en matière de TVA sur le pétrole ou à préconiser une déréglementation généralisée dans des secteurs comme

l'énergie ou les transports ferroviaires, qui exigent au contraire un mélange soigneusement articulé entre les interventions de la puissance publique et le recours à la concurrence.

C'est pourquoi nous proposons que :

- la priorité des politiques européennes dès les prochains mois, sous l'impulsion de la présidence française, soit effectivement consacrée aux enjeux sociaux, par exemple par la mise en œuvre d'un traité social ;
- l'Europe agisse pour établir une harmonisation fiscale, pour commencer entre les Etats membres volontaires, sur les produits énergétiques et pour financer de nouvelles infrastructures ferroviaires permettant une restructuration profonde du système de transport ;
- la réorientation de la politique agricole vers des produits de qualité et des pratiques conformes à la protection de l'environnement soit considérablement accélérée. Le contrôle de l'accès aux ressources alimentaires doit aussi comprendre l'interdiction de brevetabilité du vivant qui constitue un bien inaliénable de l'ensemble des êtres humains ;
- la nouvelle politique de l'immigration au niveau européen prenne clairement en compte la nécessité d'une approche humaine passant par le maintien du contrôle des flux migratoires mais aussi par des régularisations sur des critères clairement établis, en particulier pour ceux qui disposent d'un travail ;
- le lancement, au niveau européen d'un vaste plan de relocalisation d'un certain nombre d'activités que la crise écologique et énergétique et l'accroissement du coût des transports rendent possible ;
- la mise en place d'un vaste programme européen de reconquête environnementale, visant, en particulier, à lutter contre la réduction de la biodiversité, à réduire de façon drastique la production de déchets (déchets ménagers, déchets industriels banals et dangereux), à lutter contre les émissions de polluants locaux de l'air et de l'atmosphère, à reconquérir la qualité de l'eau et à préserver la ressource.

L'Union européenne est enfin le niveau pertinent d'une action indispensable pour réduire la spéculation sur les matières premières agricoles. Celle-ci est inacceptable socialement et écologiquement. Elle doit être énergiquement combattue. La hausse actuelle des prix des produits alimentaires entraîne des conséquences dramatiques dans le monde, mais a aussi des effets très pénalisants dans notre pays pour les ménages les plus modestes. Cette hausse s'alimente de la spéculation sur les matières premières agricoles à travers les « instruments financiers dérivés » qui sont construits à partir d'elles.

Pour des produits aussi vitaux, il importe que les pouvoirs publics nationaux comme internationaux prennent toutes leurs responsabilités pour éviter les hausses brutales de prix.

Nous proposons que des règles précises soient décidées pour encadrer, limiter voire supprimer la spéculation purement financière sur les matières premières agricoles, en particulier celle portant sur les indices ou instruments dérivés. De ce point de vue il faudra envisager l'interdiction de commercialisation en France, et au sein de l'Union Européenne, des « Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières » (OPCVM) ayant des matières premières agricoles comme sous-jacent.

IV UNE STRATEGIE : UN PARTI DE TOUTE LA GAUCHE, QUI RENOUVE AVEC UNE VRAIE DEMOCRATIE

Le parti socialiste a pâti dans la dernière période d'une stratégie illisible et d'un fonctionnement particulièrement incohérent, s'éloignant de multiples règles de base de la démocratie interne et laissant de côté nombre de militants, anciens ou plus récents, lassés de se voir confrontés à des seuls jeux de pouvoirs et à l'absence de véritable débat politique en son sein.

Le manque d'enthousiasme envers la nouvelle déclaration de principes, lié notamment à l'impossibilité pratique dans nombre de fédérations de discuter le moindre amendement, est l'ultime signe de la nécessité de changements profonds.

Ceci passe par une clarification de la stratégie et par une modification profonde de la façon d'animer et de gérer le parti.

Face au défi que représente pour notre démocratie la conjugaison des quatre crises écologique, climatique, énergétique et alimentaire, il sera nécessaire de pouvoir compter sur une force politique incarnant par ses pratiques les valeurs de la démocratie. Intellectuel collectif, le Parti Socialiste peut-être un des outils de la société de la connaissance ouverte que nous appelons de nos vœux. Il peut être un lieu d'expérimentation des débats qu'il faudra porter dans la société toute entière, il peut être un vecteur pour ces débats.

Mais pour cela il va falloir le remettre sous tension démocratique, en s'appuyant sur la formidable attente de délibérations exprimées par la plupart de ses militants, à l'image d'un grand nombre de nos concitoyens. L'expérience le montre, il faut peu de choses pour rallumer le feu démocratique au sein du Parti, parce que nombre de ses membres en ont conservé les moyens. Mais ce qu'il faut d'abord c'est une volonté politique. C'est l'un des enjeux du Congrès de Reims que de relancer la démocratie dans le parti, condition de notre crédibilité future.

Un parti de toute la gauche

L'objectif stratégique est de refonder un parti pour toute la gauche, obtenant durablement plus de 35% des voix de nos concitoyens. Cette ambition ne sera pas facile à atteindre. Elle suppose de modifier profondément le fonctionnement du parti.

C'est une exigence pour que le rassemblement de la gauche s'effectue le moment venu, dans un rapport de force permettant de lui donner une vraie dynamique. Ceci ne nous empêche pas de respecter totalement le travail de nos partenaires, en particulier les Verts, qui ont joué un rôle très utile de précurseur sur bon nombre de sujets.

C'est aussi la condition sine qua non pour donner une chance à de vraies primaires à la française permettant à tous les militants et sympathisants de gauche de sélectionner notre candidat(e) à la future présidentielle.

S'agissant de la stratégie d'alliances, nous devons en finir avec les ambiguïtés. L'essentiel aujourd'hui n'est pas de discuter des alliances impossibles avec Besancenot ou Bayrou, qui de toute façon n'en veulent pas et ne rêvent au contraire que de capter une partie significative de l'électorat de gauche. Il n'est pas question non plus de reproduire les impasses de la gauche plurielle, avec un parti trop faible, incapable de donner une cohérence à l'ensemble, et sous-traitant à ses partenaires des questions essentielles.

Un fonctionnement profondément rénové

Le fil rouge de ce Parti socialiste clairement écologique sera le développement durable. La composante démocratique sans laquelle le développement durable n'est pas concevable est à réintroduire en profondeur dans les modes de fonctionnement du parti.

Celle-ci doit intervenir d'abord dans la tâche prioritaire qui nous attend, l'élaboration de notre projet. Le congrès de Reims doit constituer le point de départ d'un travail dans la durée qui vise à rendre à nouveau la gauche crédible. Il doit en fixer la méthode, une élaboration qui parte du cœur de la société, s'appuie sur une participation démocratique la plus large possible réunissant les acteurs économique, sociaux, culturels et associatifs. Il doit en déterminer le calendrier.

Au-delà du choix de la direction et du premier secrétaire, il est indispensable de renouveler la doctrine, l'organisation et les responsables, dont la diversité doit refléter l'ensemble des composantes de la société. Nous croyons au travail sérieux sur le fond, à la force des débats authentiques, à l'ouverture sur la société, bref à une gauche qui se remette en mouvement.

Nous avons proposé que **la nouvelle déclaration de principes, véritable « préambule de la constitution du PS », soit désormais « opposable »**. Si au moins 5 ou 10% des militants ou des membres du conseil national jugent que telle ou telle prise de

position des instances nationales du PS lui est contraire, ils pourront demander de droit la convocation d'un conseil national qui tranchera par vote sur ce point. Cette proposition constituerait une modalité concrète de mise en cohérence de nos principes et de nos actes, et contribuerait à une revitalisation démocratique tout à fait nécessaire.

Se remettre sous tension démocratique suppose que notre parti :

- soit ouvert à la société, aux forces vives que constituent les syndicats et les associations, aux intellectuels et aux experts. Il doit revenir l'endroit où se situent les vrais débats, en associant tous les militants. Pour cela les conventions nationales thématiques qui jalonnent le travail programmatique entre le Congrès de Reims et celui de 2011 devront nécessairement être ouvertes. Elles seront précédées de conventions fédérales, elles mêmes ouvertes. L'ensemble des outils du débat public, intégrant pleinement les apports du numérique, devront être mis en œuvre. Les sections seront incitées et aidées à devenir des actrices du débat local ;
- se remette enfin à travailler et débattre sur le fond, à tous les niveaux, afin d'adopter des positions claires et cohérentes tranchées par les militants. Les conventions thématiques évoquées ci-dessus seront préparées par un véritable travail de réflexion, d'amendements et de débats contradictoires sanctionnés par des votes ;
- aille plus loin et plus rigoureusement dans la mise en œuvre de vraies procédures démocratiques, y compris en utilisant massivement les possibilités d'Internet, non à la seule fin d'accumuler informations, commentaires ou communications sur les prises de position et les activités de tel ou tel responsable, mais en impulsant de vrais débats structurés et organisés ;
- ait l'obligation de mettre davantage qu'aujourd'hui en accord ses discours et ses actes, y compris pour les choix individuels de ses dirigeants s'agissant par exemple du cumul des mandats ;
- soit éco exemplaire dans son fonctionnement et la gestion de ses moyens et évalue l'impact environnemental de toutes ses décisions. De ce point de vue, comme toute organisation responsable, notre Parti, chaque année, publiera un rapport de développement durable rendant compte de la manière dont il aura veillé à limiter et réduire l'empreinte écologique de son activité.